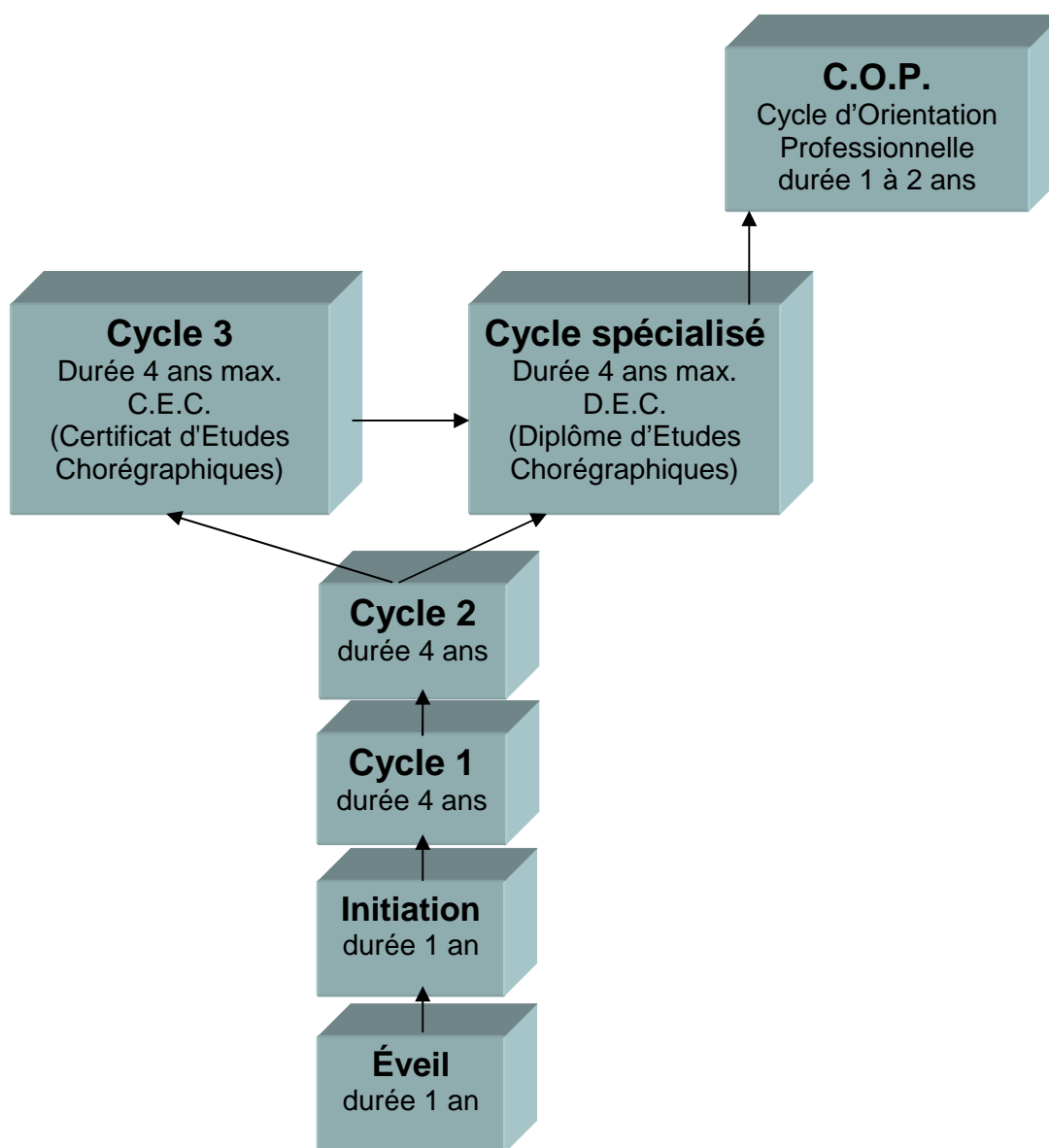


# Le Règlement des Etudes Cursus danse classique et contemporaine

## Schéma du Cursus Danse classique



## Les phases d'éveil et d'initiation

### objectifs pédagogiques et organisation

Outre le cursus complet en 3 cycles, des phases **d'éveil et d'initiation** sont proposées hors temps scolaire. La durée de chaque phase est de **1 année maximum**.  
Contenu de l'enseignement : Eveil de la perception, de la créativité et de la sensibilité artistique, prise de conscience de l'écoute des sensations, approche d'une structuration corporelle fondamentale en danse.  
Développement de la musicalité, de l'habilité corporelle, de la relation aux autres.  
Un cours de **formation musicale** de 30mn hebdomadaire (éveil de l'oreille et sensibilisation aux rythmes) est dispensé pour les élèves de la phase initiation

### Evaluation

### suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est assuré par les professeurs en charge des cours.  
Les aptitudes des enfants et leurs motivations sont évaluées au cours de l'année scolaire par un contrôle continu.  
Les parents sont informés de la progression de leur enfant par un bulletin d'évaluation (note de cours sur 20). Les élèves ne passent pas d'examen.

### L'inscription se fait sur dossier

### admission inscription

Ces niveaux s'adressent aux jeunes enfants débutant la danse inscrits en classe scolaire de niveau CP ou CE1 pour l'année considérée.  
La période d'inscription est définie chaque année et communiquée en juin.  
L'admission se fait sur concours d'entrée

## Le Cycle 1

Le cursus comprend un ensemble de disciplines indissociables induisant des enseignements complémentaires en termes de pratique et d'apports théoriques. La progression dans les degrés des pratiques chorégraphiques est indépendante de la progression dans les degrés de formation musicale. Les élèves participent au titre de leur scolarité aux activités publiques du conservatoire.

### objectifs pédagogiques

Le cycle 1 a pour objectif l'approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique, l'acquisition des éléments techniques de base et la découverte des œuvres chorégraphiques.

La durée du cycle est de 4 ans.

organisation du cycle (h/hebdo)	degrés	matières obligatoires		
		Danse classique	formation musicale (*)	danses populaires
	1.1	2 X 1h	voir le cursus FMD en annexe	-
	1.2	3 X 1h		
	1.3 et 1.4	3 X 1h15		1h15

(\*) L'administration détermine le niveau d'affectation de chaque élève dans le cours de formation musicale

La progression à l'intérieur de chaque cycle est conditionnée par une **évaluation continue**. Cette évaluation a pour fonction fondamentale de situer l'élève dans sa progression personnelle et au sein d'un groupe, de définir et d'explicitier les objectifs de l'équipe pédagogique. Elle est prise en compte lors des examens de fin de cycles.

suivi pédagogique	contrôle continu		évaluation	échéances de fin d'année
	1.1	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur	↳ <u>bulletin d'évaluation</u> : moyenne annuelle /20	
	1.3	➤ mise en situation /20 (événements de classe variés se déroulant au cours de l'année scolaire organisés par l'enseignant)		
	1.2	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur ➤ mise en situation /20 (visite dans les classes du directeur ou du directeur adjoint)	↳ <u>bulletin d'évaluation</u> : moyenne annuelle /20	↳ <b>bilan passerelle</b> (commission d'orientation) : <u>bulletins d'évaluations</u> (moyenne des années 1 et 2) <u>décisions de la commission</u> : ⇒ admis en 3 <sup>e</sup> année ⇒ admis en 4 <sup>e</sup> année ⇒ non maintenu
1.4	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle)	↳ <u>bulletin d'évaluation</u> : moyenne annuelle /20 ↳ <u>bilan de parcours</u> : bilan pédagogique des 4 années	↳ <b>examen terminal</b> (jury externe) : <u>bilan de parcours</u> <u>examen de fin de cycle</u> (épreuves publiques) <u>décisions du jury</u> : ⇒ admis en cycle 2 ⇒ non admis ⇒ non maintenu (fin de scolarité)	

Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies. En cas d'absence excusée (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra présenter les épreuves du **concours d'entrée** du cycle immédiatement supérieur.

#### admission inscription

On accède au cycle 1 :

- par décision de fin d'année à l'issue de la phase initiation
  - par concours d'entrée dans l'un des niveaux du cycle
- Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et test kiné.  
**Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.**

Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation en formation musicale est précisé par l'administration.

## Le Cycle 2 - Coursus à horaires aménagés

#### objectifs pédagogiques

Le cycle 2 prolonge et approfondit les acquis du 1<sup>er</sup> cycle dans une perspective d'équilibre entre les différentes disciplines.

La durée du cycle est de 4 ans.

Organisation du cycle (h/hebdo)	degrés	matières obligatoires					
		danse classique	formation musicale	Chœur	danses populaires	Danse baroque	danse contemp.
	2.1	6 X 1h30	voir le cursus de FMD en annexe		1h15	-	-
	2.2			1h		1h	1h30
	2.3 et 2.4	3 X 2h et 2 X 1h30		-	-	-	1h30

#### admission inscription

On accède au cycle 2 :

- par décision de jury de la fin de cycle 1
  - par concours d'entrée dans l'un des niveaux du cycle.
- Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.  
**Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.**

Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation en formation musicale est précisé par l'administration.

<b>suivi pédagogique</b>	<b>contrôle continu</b>		<b>évaluation</b>	<b>échéances de fin d'année</b>
	2.1	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur	↳ <b>bulletin d'évaluation</b> : moyenne annuelle /20	
	2.3	➤ mise en situation /20 (événements de classe variés se déroulant au cours de l'année scolaire organisés par l'enseignant)		
	2.2	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur ➤ mise en situation /20 (visite dans les classes du directeur ou du directeur adjoint)	↳ <b>bulletin d'évaluation</b> : moyenne annuelle /20	
2.4	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur ➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle)	↳ <b>bulletin d'évaluation</b> : moyenne annuelle /20 ↳ <b>bilan de parcours</b> : bilan pédagogique des 4 années		
			↳ <b>bilan passerelle</b> (commission d'orientation) : <u>bulletins d'évaluations</u> (moyenne des années 1 et 2) <u>décisions de la commission</u> :    ⇒ admis en 3 <sup>e</sup> année ⇒ admis en 4 <sup>e</sup> année ⇒ non maintenu	
			↳ <b>examen terminal</b> (jury externe) : <u>bilan de parcours</u> <u>examen de fin de cycle</u> (épreuves publiques) <u>décisions du jury</u> :    ⇒ admis en CEC ⇒ admis DEC ⇒ non admis ⇒ non maintenu (fin de scolarité)	

Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies. En cas d'absence excusée (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra présenter les épreuves du **concours d'entrée** du cycle immédiatement supérieur.

## Le Cycle 3 - C.E.C.

### objectifs pédagogiques

Ce cycle a pour objet la capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe dans le champ de la pratique en amateur.

- Autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique, et dans l'expérience de l'interprétation
- Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques
- Développement de l'endurance et approche de la virtuosité

Il prépare à l'obtention du **Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)**.

**La durée du cycle est de 4 ans maximum.**

<b>Organisation du cycle (h/hebdo)</b>	<b>matières obligatoires</b>				<b>échéances de fin d'année – dominante classique</b>
	Danse classique	UV Complément contemp.	FMD	Histoire des dances	↳ <b>examen de fin d'année</b> (jury externe), <b>les décisions du jury</b> : <b>1°) Les récompenses décernées :</b> ⇒ certificat d'études chorégraphiques (U.V. mention très bien ou bien) ⇒ mention assez bien <b>2°) l'admission :</b> ⇒ admission en DEC ⇒ non maintenu (fin de scolarité)
<b>suivi pédagogique</b>	3 X 1h30 et 2 x 2h	2h	Voir annexe cursus FMD	1h	

Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies. En cas d'absence excusée (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra présenter les épreuves du **concours d'entrée** du cycle immédiatement supérieur.

Les études dans ce cycle prennent fin avec la plus haute récompense décernée et/ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte.

### admission inscription

On accède au cycle 3.C.E.C. :

- par décision de jury de fin de cycle 2
- par concours d'entrée

**Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.**

Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.

Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation dans les autres matières est précisé par l'administration.

## Le Cycle spécialisé – D.E.C.

Ce cycle est ouvert aux élèves qui ambitionnent de poursuivre leur apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur et/ou ayant le projet d'exercer une activité professionnelle dans le champ de l'art chorégraphique.

### Objectifs pédagogiques

- Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle
  - Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation
  - Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées
  - Développement de l'endurance et de la virtuosité
- Il prépare à l'obtention du Diplôme d'Etudes Chorégraphiques (DEC).**

La durée du cycle est de 4 ans maximum.

Organisation du cycle (h/hebdo)	matières obligatoires			Histoire des danses	échéances de fin d'année – dominante classique
	dominante classique	UV complément. contemp.	FMD		
suivi pédagogique	3 X 1h30 et 2 x 2h	2h	voir cursus FMD en annexe	1h	↪ examen de fin d'année (jury externe) <b>décisions du jury, récompenses décernées :</b> ⇒ 1 <sup>er</sup> Prix, 2 <sup>nd</sup> Prix (U.V. mention très bien ou bien) ⇒ 1 <sup>er</sup> accessit, 2 <sup>nd</sup> accessit ⇒ non maintenu (fin de scolarité)

Le **Diplôme d'études Chorégraphiques** est composé de **4 U.V. obligatoires**. Les **mentions très bien** ou **bien** permettent d'obtenir l'unité de valeur de la dominante. Les unités complémentaires sont obtenues à partir de la **mention bien**.

Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies. Les études dans ce cycle prennent fin avec la plus haute récompense décernée et/ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte.

### admission inscription

On accède au cycle spécialisé D.E.C. :

- par concours d'entrée
  - par décision de jury de fin de cycle 3CEC
- Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.  
Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation dans les autres matières est précisé par l'administration.

## Le cycle d'orientation professionnelle (C.O.P.)

### Objectifs pédagogiques

Le cycle d'orientation professionnelle a pour objectif la préparation de l'étudiant à la poursuite d'études supérieures artistiques ou à son entrée dans la vie active. L'étudiant admis dans cette classe se voit proposer un enseignement individualisé basé sur son projet professionnel.

La durée du cycle est de 1 à 2 ans

### Organisation du cycle

Le nombre d'années dans le cycle est fonction du projet d'études établi.  
Un bilan est fait à la fin de la 1<sup>ère</sup> année pour décider de la poursuite ou non des études dans le cursus

#### ↳ Définition du projet d'études

L'étudiant admis est placé sous la responsabilité d'un professeur-tuteur. Le contenu du cursus est défini et validé par le directeur. Il fait alors l'objet d'un contrat de formation pour la durée de la scolarité de l'étudiant.

#### ↳ Organisation de la formation

La formation s'appuie principalement sur la mise en situation et vise à la responsabilisation des étudiants : préparation de spectacles, tutorats pédagogiques auprès de jeunes élèves, montage de projets de diffusion, rapport à la création. Un dossier d'étudiant est tenu à jour par l'étudiant et professeur-tuteur.

#### ↳ Validation de la formation

A l'issue de la scolarité, une attestation reprenant le contenu de la formation (appréciations des enseignants, archivages des productions artistiques, et/ou résultats lors d'échéances professionnelles extérieures ...) est établie par le directeur et le professeur-tuteur.

### admission inscription

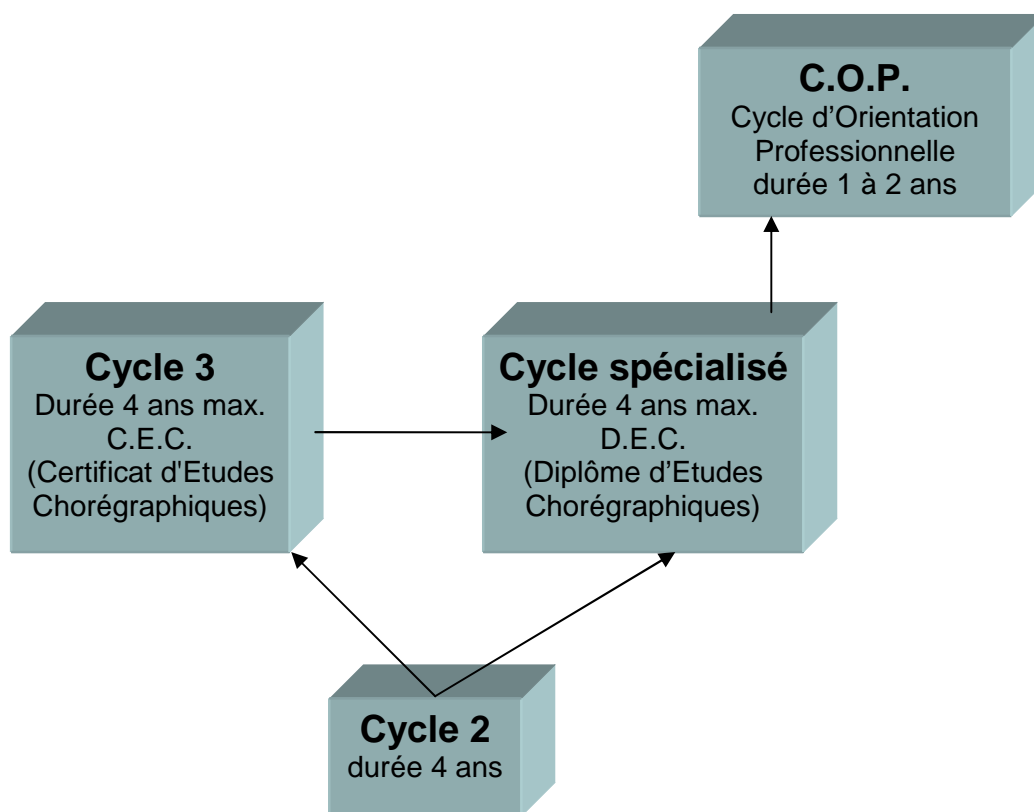
L'inscription dans ce cycle est réservée aux étudiants détenteurs au minimum d'un **D.E.C. complet** (ou d'un diplôme similaire pour les candidats étrangers). L'administration est amenée à se prononcer sur la validation éventuelle d'une équivalence de diplôme.

Admissibilité : présélection sur dossier comprenant, une **demande d'inscription**, un document précisant le **projet d'études** (validation des acquis, motivations concernant l'orientation professionnelle, domaine de recherche et tout élément complémentaire).

Admission : concours (Programme : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'env. 1'30)  
Le concours comporte des **épreuves techniques** et un **entretien avec le jury** permettant le cas échéant de préciser le projet personnel.

## Schéma du Coursus Danse Contemporaine

---



## Le Cycle 2 - Coursus à horaires aménagés

La durée du cycle est de 4 ans.

organisation du cycle (h/hebdo)	degrés	matières obligatoires			
		danse contemporaine	formation musicale	Chœur	Danse classique
	2.1 à 2.4	3 X 2h et 2 X 1h30	voir annexe cursus FMD	1h	1h30

suivi pédagogique	contrôle continu		évaluation	échéances de fin d'année
	2.1 2.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>note de cours /20 et appréciations du professeur</li> <li>mise en situation /20 (événements de classe variés se déroulant au cours de l'année scolaire organisés par l'enseignant)</li> </ul>		↳ <u>bulletin d'évaluation</u> : moyenne annuelle /20
2.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>note de cours /20 et appréciations du professeur</li> <li>mise en situation /20 (visite dans les classes du directeur ou du directeur adjoint)</li> </ul>		↳ <u>bulletin d'évaluation</u> : moyenne annuelle /20	↳ <b>bilan passerelle</b> (commission d'orientation) : <u>bulletins d'évaluations</u> (moyenne des années 1 et 2) <u>décisions de la commission</u> : ⇒ admis en 3 <sup>e</sup> année ⇒ admis en 4 <sup>e</sup> année ⇒ non maintenu
2.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>note de cours /20 et appréciations du professeur</li> <li>mise en situation (voir examen de fin de cycle)</li> </ul>		↳ <u>bulletin d'évaluation</u> : moyenne annuelle /20	↳ <u>bilan de parcours</u> : bilan pédagogique des 4 années ↳ <b>examen terminal</b> (jury externe) : <u>bilan de parcours</u> <u>examen de fin de cycle</u> (épreuves publiques) <u>décisions du jury</u> : ⇒ admis en CEC ⇒ admis DEC ⇒ non admis ⇒ non maintenu (fin de scolarité)

Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies. En cas d'absence excusée (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra présenter les épreuves du **concours d'entrée** du cycle immédiatement supérieur.

### admission inscription

On accède au cycle 2 :

- ↳ par concours d'entrée dans l'un des niveaux du cycle.
- Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.
- Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.**
- Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation en formation musicale est précisé par l'administration.

## Le Cycle 3 (C.E.C.)

### objectifs pédagogiques

Ce cycle a pour objet la capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe dans le champ de la pratique en amateur.

- Autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique, et dans l'expérience de l'interprétation
- Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques
- Développement de l'endurance et approche de la virtuosité

Il prépare à l'obtention du **Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)**.

La durée du cycle est de 4 ans maximum.

Organisation du cycle (h/hebdo)	matières obligatoires				échéances de fin d'année – dominante contemporaine
	dominante contemporaine	UV complément. classique	FMD	Histoire des danses	
suivi pédagogique	3 X 1h30 et 2 x 2h	2h	Voir annexe cursus FMD	1h	↳ <b>examen de fin d'année</b> (jury externe), les décisions du jury : <b>1°) les récompenses décernées :</b> ⇒ certificat d'études chorégraphiques (U.V. mention très bien ou bien) ⇒ mention assez bien <b>2°) l'admission :</b> ⇒ admission en DEC

⇒ non maintenu (fin de scolarité)

Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies. En cas d'absence excusée (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra présenter les épreuves du **concours d'entrée** du cycle immédiatement supérieur.

Les études dans ce cycle prennent fin avec la plus haute récompense décernée et/ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte.

**admission  
inscription**

On accède au cycle 3-C.E.C :

- par décision de jury de fin de cycle 2
- par concours d'entrée

**Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.**

Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.

Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation dans les autres matières est précisé par l'administration.

## Le Cycle spécialisé (D.E.C.)

Le cycle est ouvert aux élèves qui ambitionnent de poursuivre leur apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur et/ou ayant le projet d'exercer une activité professionnelle dans le champ de l'art chorégraphique.

**objectifs  
pédagogiques**

- Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle
- Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation
- Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées
- Développement de l'endurance et de la virtuosité

Il prépare à l'obtention du **Diplôme d'Etudes Chorégraphiques (DEC)**.

**La durée du cycle est de 4 ans maximum.**

Organisation du cycle (h/hebdo)	matières obligatoires				échéances de fin d'année – dominante contemporaine
	dominante contemporaine	UV complément. classique	FMD	Histoire des dances	
<b>suivi pédagogique</b>	3 X 1h30 et 2 x 2h	2h	Voir annexe cursus FMD	1h	⇒ <b>examen de fin d'année</b> (jury externe), <b>les décisions du jury :</b> <b>Récompenses décernées</b> ⇒ 1 <sup>er</sup> Prix, 2 <sup>nd</sup> Prix (U.V. mention très bien ou bien) ⇒ 1 <sup>er</sup> accessit, 2 <sup>nd</sup> accessit ⇒ non maintenu (fin de scolarité)

Le Diplôme d'études Chorégraphiques est composé de **4 U.V. obligatoires**.

Les **mentions très bien** ou **bien** permettent d'obtenir l'unité de valeur de la dominante.

Les unités complémentaires sont obtenues à partir de la **mention bien**.

Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies.

Les études dans ce cycle prennent fin avec la plus haute récompense décernée et/ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte.

**admission  
inscription**

On accède au cycle spécialisé :

- par concours d'entrée
- par décision de jury de fin de cycle 3-CEC

Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.

Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation dans les autres matières est précisé par l'administration.

## Le cycle d'orientation professionnelle (C.O.P.)

---

### objectifs pédagogiques

Le cycle d'orientation professionnelle a pour objectif la préparation de l'étudiant à la poursuite d'études supérieures artistiques ou à son entrée dans la vie active. L'étudiant admis dans cette classe se voit proposer un enseignement individualisé basé sur son projet professionnel.

---

### La durée du cycle est de 1 à 2 ans

### organisation du cycle

Le nombre d'années dans le cycle est fonction du projet d'études établi.  
Un bilan est fait à la fin de la 1<sup>ère</sup> année pour décider de la poursuite ou non des études dans le cursus.

---

### suivi pédagogique

#### ↳ Définition du projet d'études

L'étudiant admis est placé sous la responsabilité d'un professeur-tuteur. Le contenu du cursus est défini et validé par le directeur. Il fait alors l'objet d'un contrat de formation pour la durée de la scolarité de l'étudiant.

#### ↳ Organisation de la formation

La formation s'appuie principalement sur la mise en situation et vise à la responsabilisation des étudiants : préparation de spectacles, tutorats pédagogiques auprès de jeunes élèves, montage de projets de diffusion, rapport à la création. Un dossier d'étudiant est tenu à jour par l'étudiant et professeur-tuteur.

#### ↳ Validation de la formation

A l'issue de la scolarité, une attestation reprenant le contenu de la formation (appréciations des enseignants, archivages des productions artistiques, et/ou résultats lors d'échéances professionnelles extérieures ...) est établie par le directeur et le professeur-tuteur.

---

### admission inscription

L'inscription dans ce cycle est réservée aux étudiants détenteurs au minimum d'un **D.E.C. complet** (ou d'un diplôme similaire pour les candidats étrangers). L'administration est amenée à se prononcer sur la validation éventuelle d'une équivalence de diplôme.

Admissibilité : présélection sur dossier comprenant, une **demande d'inscription**, un document précisant le **projet d'études** (validation des acquis, motivations concernant l'orientation professionnelle, domaine de recherche et tout élément complémentaire).

Admission : concours (Programme : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'env. 1'30)

Le concours comporte des **épreuves techniques** et un **entretien avec le jury** permettant le cas échéant de préciser le projet personnel.

---

# Annexe 1

## Cursus de formation musicale danseur

Le niveau de formation musicale danseur est indépendant du niveau de danse.  
Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation est précisé par l'administration.

### Suivi pédagogique – Organisation

	contrôle continu	évaluation	échéances de fin d'année
<b>Cycle 1</b>	Init. 1.1 1.3	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur	↳ <b>bulletin d'évaluation</b> : moyenne annuelle /20
	1.2	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur ➤ mise en situation /20 (visite dans les classes du directeur ou du directeur adjoint)	↳ <b>bulletin d'évaluation</b> : moyenne annuelle /20  ↳ <b>bilan passerelle</b> (commission d'orientation) : bulletins d'évaluations (moyenne des années 1 et 2) <u>décisions de la commission</u> : ⇒ admis en 3 <sup>e</sup> année ⇒ admis en 4 <sup>e</sup> année ⇒ non maintenu
<b>Cycle 2</b> Durée : 2 ans Maximum	1.4 2 ans maximum	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur ➤ mise en situation /20 (voir examen de fin de cycle)	↳ <b>bulletin d'évaluation</b> : moyenne annuelle /20  ↳ <b>examen terminal</b> : (examen de fin de cycle) <u>décisions du jury</u> : ⇒ admis en cycle 2 ⇒ non admis ⇒ non maintenu (fin de scolarité)
	2.4	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur ➤ mise en situation /20 (voir examen de fin de cycle)	↳ <b>bulletin d'évaluation</b> : moyenne annuelle /20  ↳ <b>examen terminal</b> : examen de fin de cycle (jury externe) <u>décisions du jury</u> : ⇒ admis en cycle 2 ⇒ non admis ⇒ non maintenu (fin de scolarité)
<b>Cycle spécialisé</b> Durée : 2 ans Maximum	DEC		↳ <b>examen de fin d'année</b> (jury externe) décisions du jury, récompenses décernées : ⇒ U.V. mention Très-bien ou Bien ⇒ mention assez-bien ⇒ non maintenu (fin de scolarité)

## Annexe 2

### Tableau des limites d'âge

Tranche d'âge pour chaque cycle	Eveil / Initiation	1er cycle	2e cycle	CEC	DEC
Danse classique	6/7 ans	8/11 ans	12/15 ans	14/17 ans	
Danse contemporaine				24 ans maximum	26 ans maximum